

Bienvenue à tous !

Forum Mobilités II

Ce qui va changer !



Intervenants

LUC BARTHASSAT, Conseiller d'État en charge du DETA

ANTONIO HODGERS, Conseiller d'État en charge du DALE

RÉMY PAGANI, Conseiller administratif de la Ville de Genève

YVAN ROCHAT, Conseiller administratif de la Ville de Vernier

Modérateurs

MARINA JENSSENS, Animatrice & JONATHAN LUPIANEZ, Coordinateur Forum

Jeudi 04 mai 2017, 20h00

Salle polyvalente de l'école des Ouches
Chemin des Ouches 1203, Genève

FORUM

DEMOCRATIE
PARTICIPATIVE



AVEC LE SOUTIEN
DE LA
VILLE DE GENÈVE

Avec le soutien de
VERNIER

www.forum1203.ch - info@forum1203.ch

Objectifs du Forum mobilité II

Cadre de la participation

- **Informer du calendrier intentionnel des projets de mobilité**
 - Leurs enjeux, leurs contextes.
- **Recueillir les attentes, les questionnements.**
- **Première partie**
 - Introduction des projets de mobilité prévus dans le secteur
 - Prise de parole des magistrats
- **Deuxième partie : débat**
 - Nous prendrons plusieurs questions à la fois (3-4) s'il est possible de regrouper certaines thématiques
 - Débat dans le **respect du dialogue...**
 - Malheureusement, il sera certainement impossible de répondre à toutes vos questions.
→ Alors **profitez du dépliant pour noter vos interrogations**, nous vous répondrons !



Plan aérien, 1981. Source : sitg.ch

INTRODUCTION DES MESURES DE MOBILITÉ

PDQ CONCORDE ET AUTRES PÉRIMÈTRES EN DENSIFICATION DANS LE SECTEUR

Jonathan Lupianez, Coordinateur Forum Démocratie Participative
Marina Janssens, modératrice

La mobilité s'organise en réseau

Quelques clés de lecture

- **Les politiques de mobilités sont transversales**
 - Elles sont fortement liées avec d'autres thématique de l'urbanisation et paysage, de l'environnement et de la participation et même l'économie...)
- **Elles sont encadrées par de multiples législations**

Ex : Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée

 - Doter Genève d'un périphérique autoroutier et d'une moyenne ceinture urbaine (fluidifier le trafic).
 - Des mesures spécifiques sont également prévues pour les autres modes de déplacement.

→ Le périmètre de la Concorde, localisé en bordure de ville, se trouve directement concerné par cette politique publique.
- **Les mesures concrètes s'adaptent aux évolutions des projets urbains**

Ex : Elaboration du PDQ Concorde antérieur aux PLQ de Michée-Chauderon et des Eidguenots (300 logements chacun)

→ Chaque élément nouveau influence la planification des projets de mobilités.

Principes de mobilité du PDQ Concorde

Un nouveau schéma de circulation

- **Ces principes sont issus de l'investissement et des propositions des habitants.**
- **Supprimer le trafic de transit à l'intérieur du quartier**
 - Suppression du rond point habité.
 - Création d'un U-turn sur l'av. d'Aïre, d'une bretelle Aïre-Ain, et d'un accès l'av. de l'Ain
 - Création d'une accessibilité au quartier par deux poches
- **Assurer la desserte par les transports publics**
 - Création d'un pôle multimodal de la future halte RER
- **Réaliser le réseau des mobilités douces et piétonnes**
 - Réalisation de deux nouvelles zones piétonnes aux limites de la cité-jardin d'Aïre.
 - Construction d'une passerelle, élargissement du passage sous-voie reliant le quartier des Libellules.
- **Mettre en place une gestion globale et coordonnée du stationnement :**
 - Inciter l'utilisation des parkings collectifs surdimensionnés afin d'encourager la suppression de place de parking en surface

Mesures et flux TIM

Horizon 2020-2023

**Nouvelle bretelle d'accès
au quartier de la Concorde**

Coût 1 MCHF



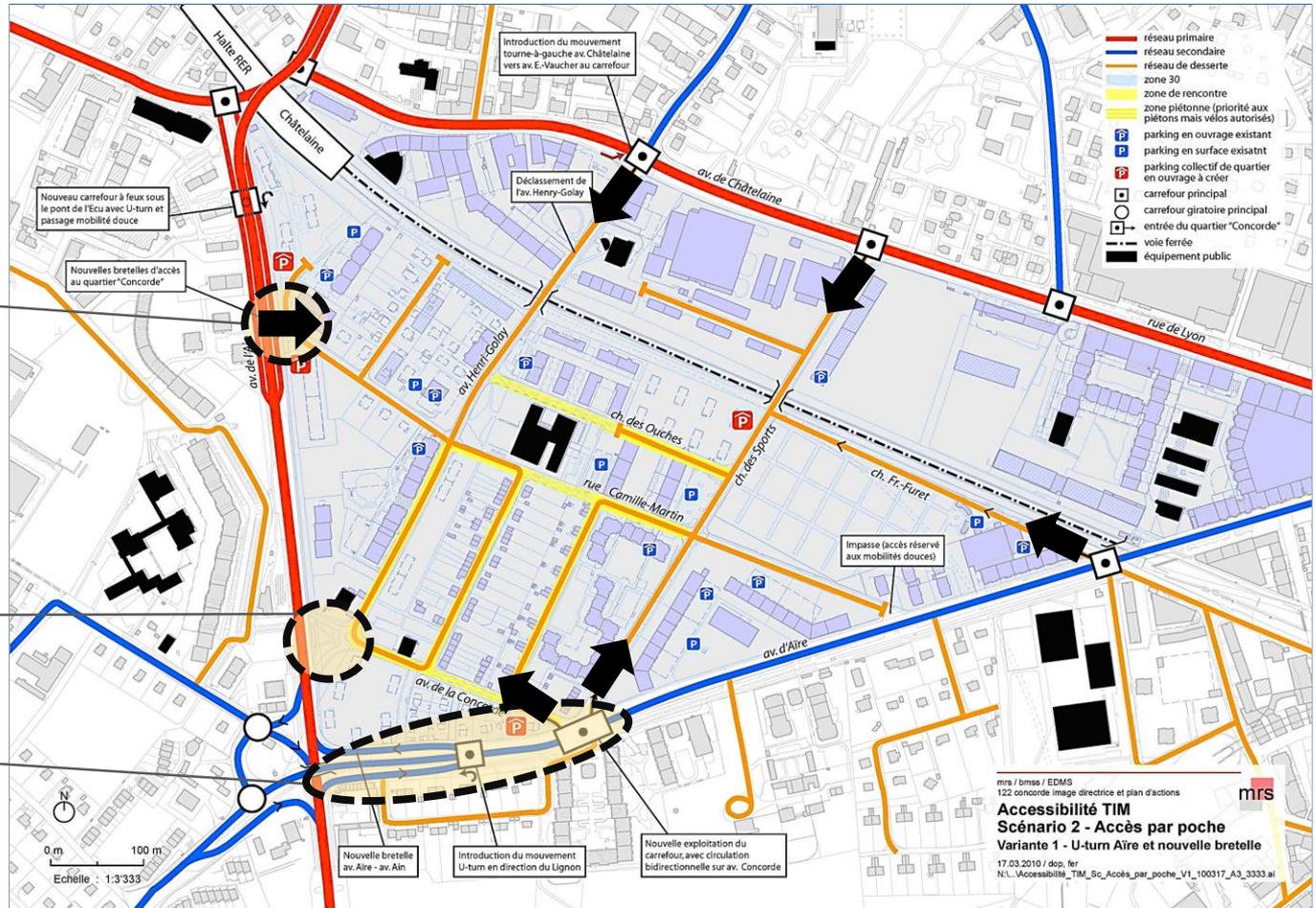
**Fermeture Giratoire
habité**



**Création d'un U-turn
et d'une bretelle d'accès
Ain-Aïre**



Coût 4 MCHF



Accès

Mesures de mobilité douce et chemins

Horizon 2020 - 2023

Voie verte d'agglomération,
section tranchée couverte
Villes de Genève et Vernier



Coût 6 MCHF

**Requalification de la rue Jean
Simonet**



Coût 2 MCHF

**Passerelle MD au-dessus
de l'avenue de l'Ain**

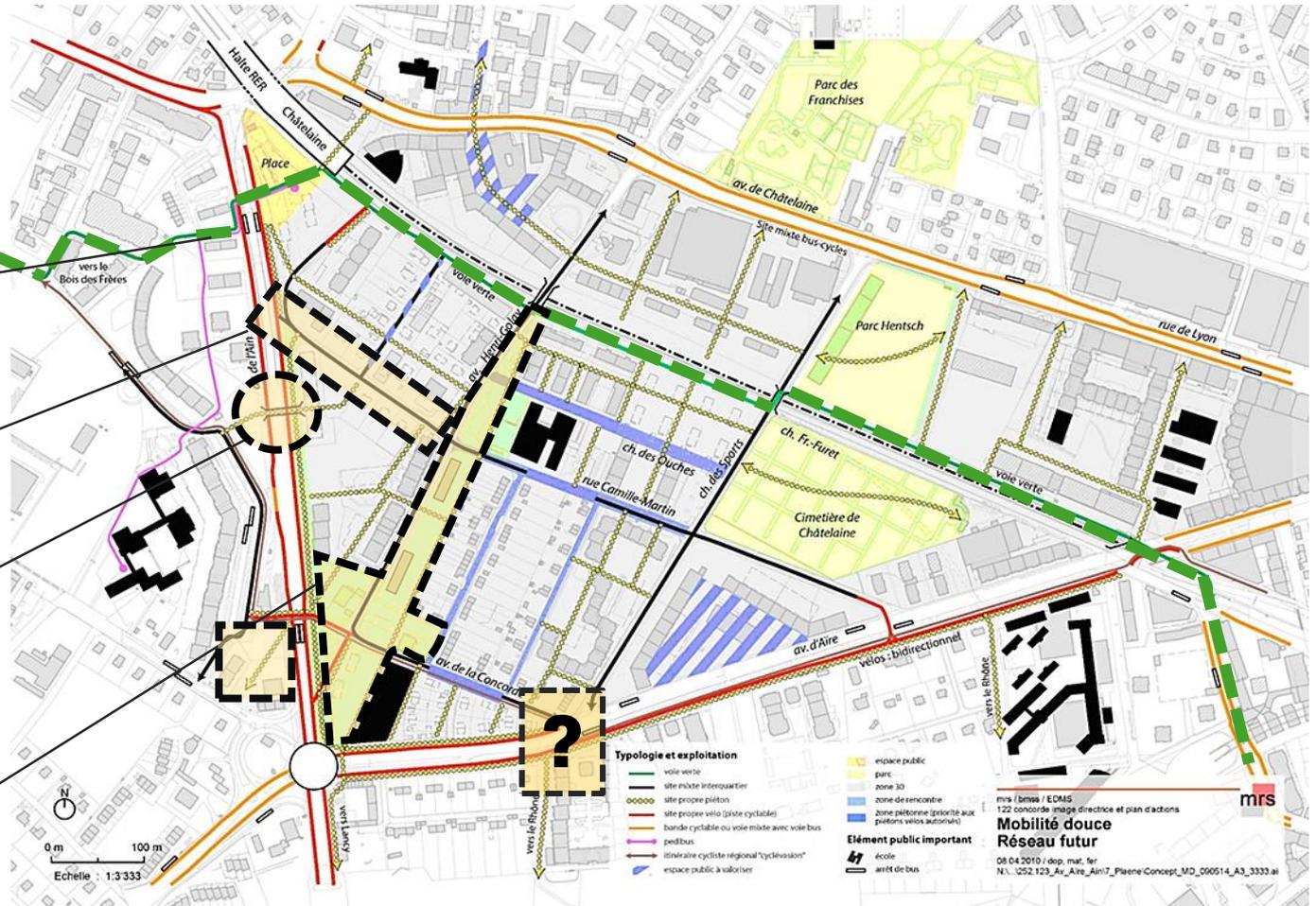


Coût 2 MCHF

**Requalification
Axe Henri-Golay + place de
la Concorde et Libellules
«mail Rhône-Lac» :**



Coût 9 MCHF



Source : Principe mobilité douce actualisé- PDQ Concorde p.47

Mesures de transport public

horizon 2020 - 2023

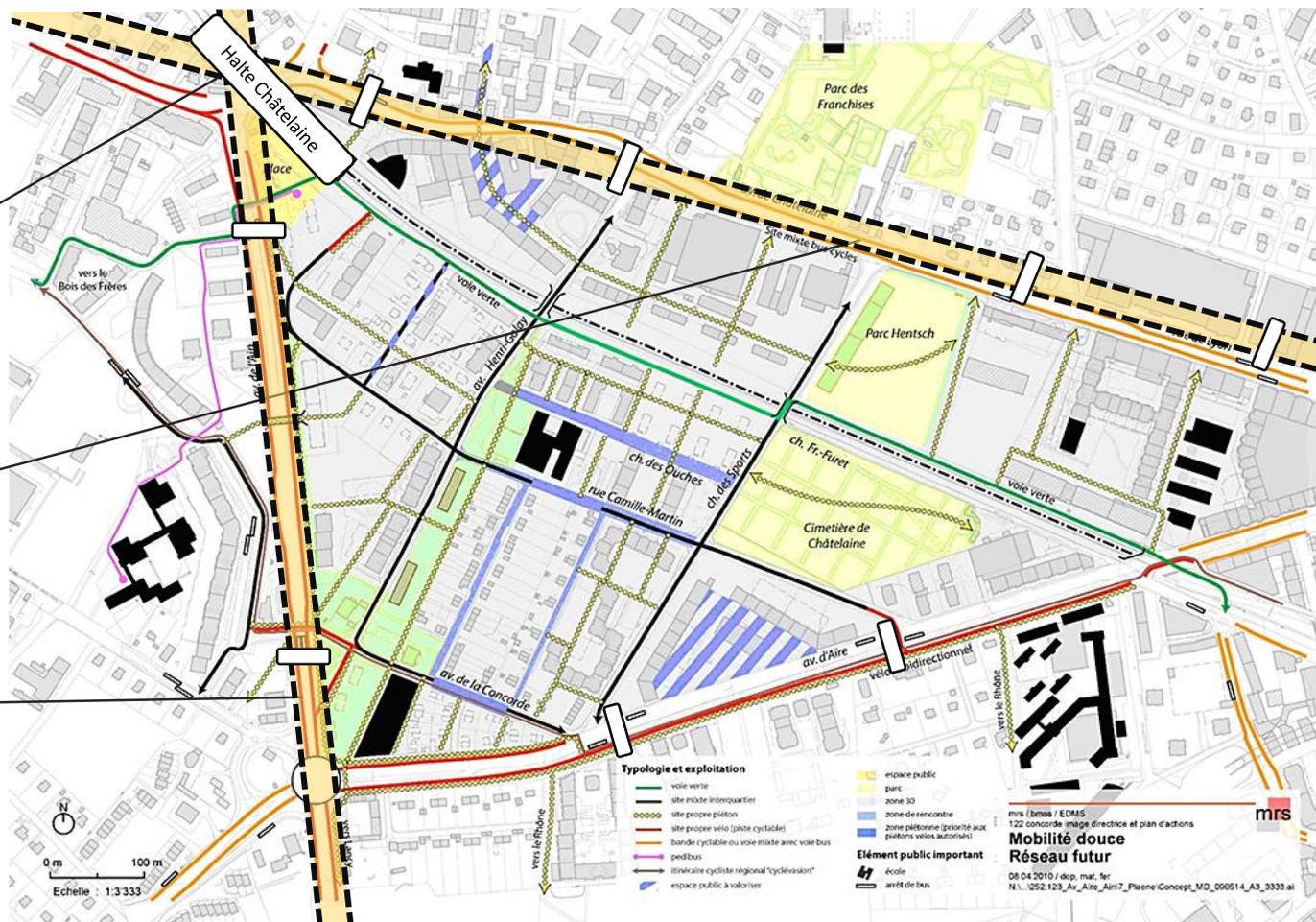
Pôle multimodal et d'une place à Châtelaine
Horizon 2030



Axe fort TC en site propre entre Genève et Vernier
(2020)



Axe fort TP tangentiel moyenne ceinture : secteur
(2020)



Source : Principe mobilité douce actualisé - PDQ Concorde p.47

Mesures de transport ferroviaire

Horizon 2030

Halte ferroviaire à
Châtelaine



Augmentation de
capacité à l'ouest de
Genève (Cadence 1/4h
Genève- La plaine)

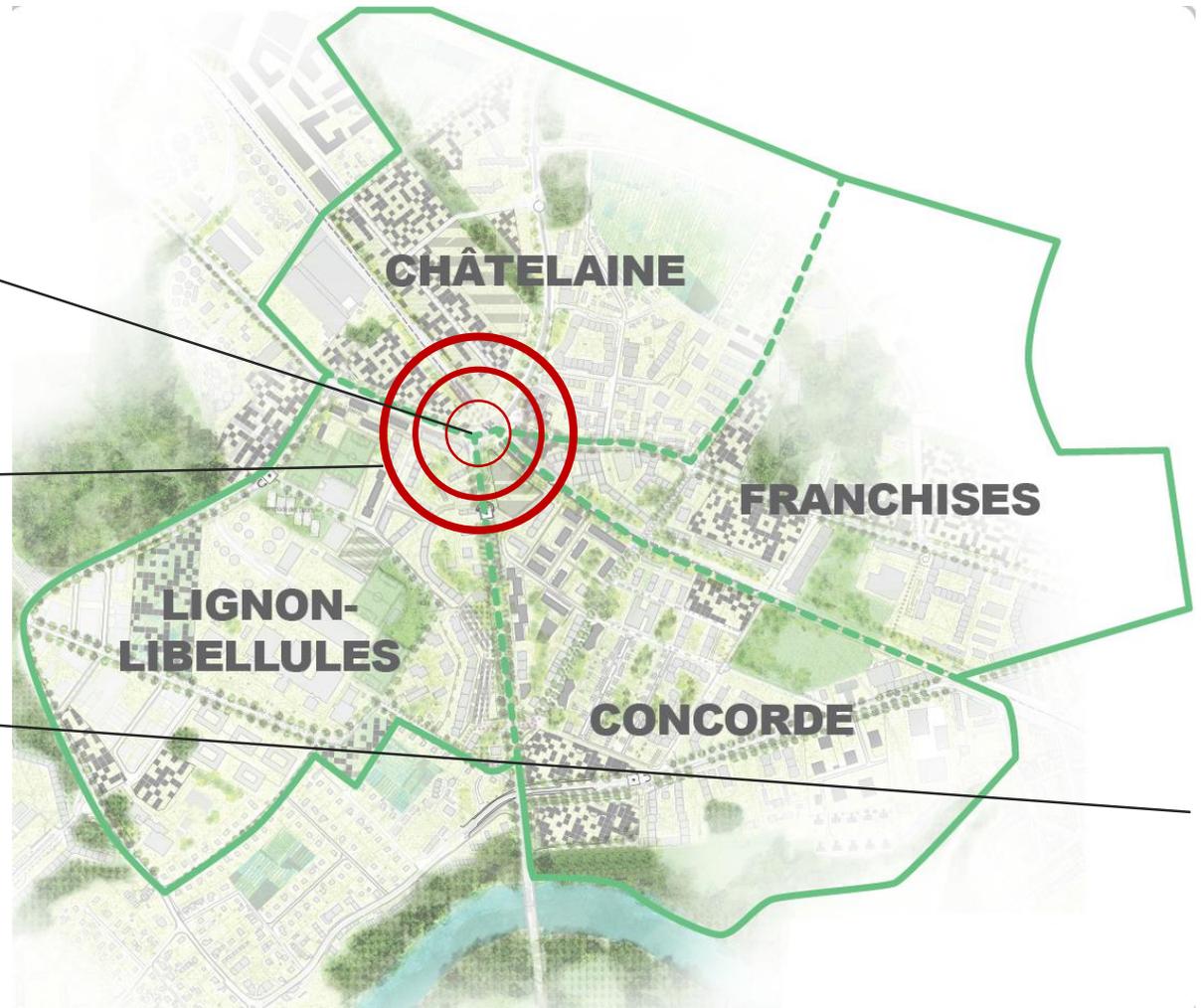


Coût 130 MCHF (PA2)

Allongement des quais
mise au norme des haltes



Coût 56 MCHF (2020)

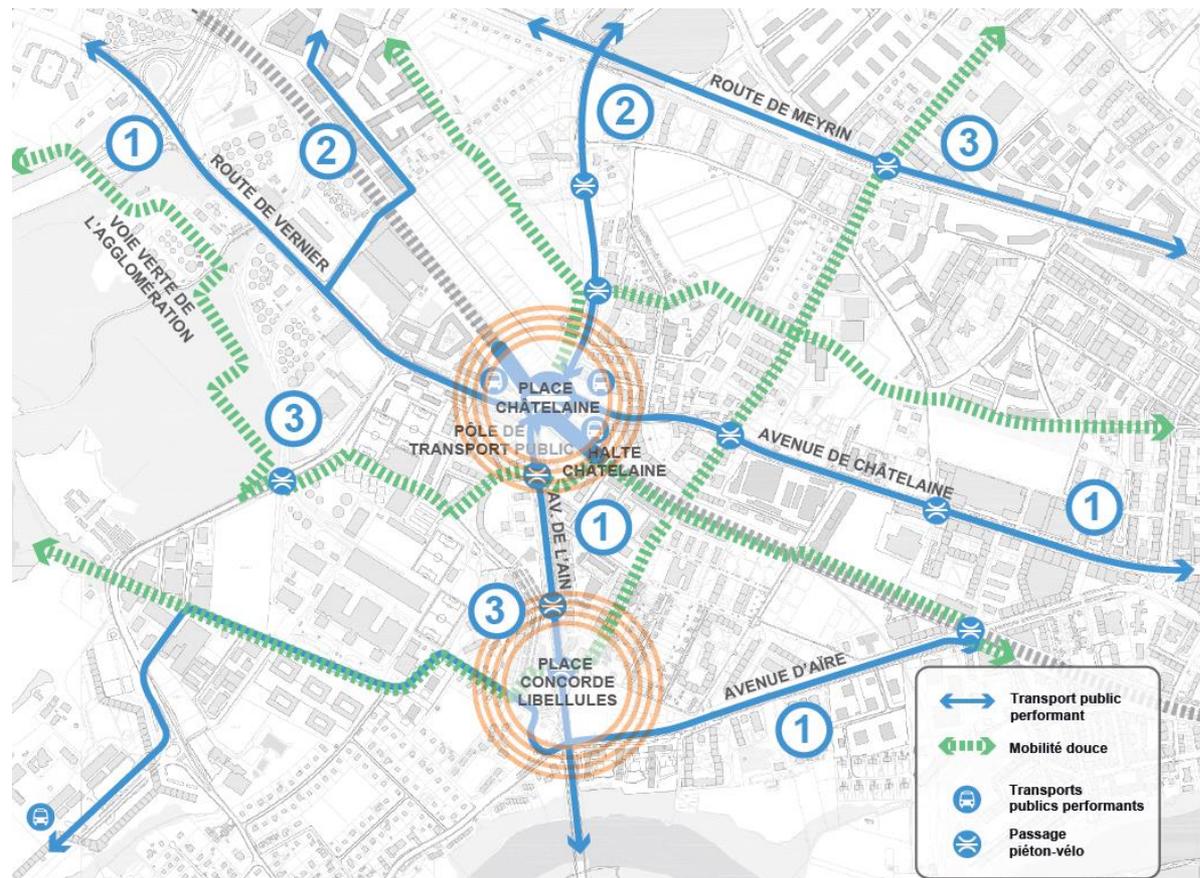


Source : Extrait panneau exposition parc des Franchises 02.07.16

Pôle multimodal de Châtelaïne

Horizon 2030

- ① Créer des transports publics performants sur l'avenue de Châtelaïne, l'avenue de l'Ain, l'avenue d'Aïre.
- ② Compléter la desserte en transports publics.
- ③ Compléter le réseau de mobilité douce, améliorer les franchissements des rues principales, et proposer des parcours piétons sécurisés en lien avec les espaces publics majeurs.
- ④ Réduire la place de la voiture dans les quartiers (accès restreint, trafic limité, stationnement mutualisé).



Source : Extrait panneau exposition parc des Franchises 02.07.16

Conclusion

- **Les enjeux de mobilité s'inscrivent dans un jeu d'échelle (logique en réseau).**
 - Études dépendantes de multiples facteurs (loi, nouveaux projets...)
 - Financements coûteux tributaires de fonds d'investissement cantonaux et nationaux (Projet d'agglomération, fond FORTA, nouveau fonds ferroviaire FAIF)
- **Les projets d'aménagement routier sont au stade d'étude.**
 - Réalisation projetée de 3 à 5 ans : mobilité TIM – mobilité douce
 - Réalisation projetée de 15 à 20 ans : pôle multimodal et ferroviaire
 - Réalisation des mesures de stationnements de surface en même temps que les requalifications des rue Jean-Simonet et Henry Golay.
- **Le démarrage des chantiers d'infrastructures routières sera assuré pour permettre l'arrivée des premiers nouveaux habitants d'ici 2-3 ans.**

Prise de parole des magistrats

- **En tant que chef de vos départements respectifs, Messieurs les magistrats, souhaitez-vous apporter une précision à ce qui vient d'être présenté ?**
- **Quels sont le/les point qui à vos yeux sont le/les plus importants afin de garantir la mise en œuvre de ces mesures de mobilité ?**

